



Communiqué de presse

Aix en Provence, le 26 septembre 2014

Convocation des Assemblées générales appelées à statuer sur le plan de restructuration

Le 26 août 2014, THEOLIA a annoncé la mise en œuvre d'un plan de restructuration de sa dette obligataire reposant sur une augmentation de capital couplée à une renégociation des termes de l'emprunt obligataire.

Le plan proposé vise à renforcer les fonds propres de la Société, à réduire la dette obligataire et à étaler le montant résiduel à rembourser, en quatre échéances, réparties sur les cinq prochaines années.

L'aboutissement de ce plan permettra à THEOLIA de bénéficier d'une situation financière assainie et, ainsi, de poursuivre activement son développement.

La réalisation du plan est notamment soumise à l'accord d'au moins deux tiers des obligataires et des actionnaires, présents ou représentés, aux Assemblées générales respectives.

Ainsi, l'Assemblée générale des obligataires se réunira le **mercredi 29 octobre 2014 à 10h00**, au 66 avenue Marceau, 75008 Paris et l'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires se réunira le **lundi 3 novembre 2014 à 14h00**, au Moulin de la Récense – CD 19, 13122 Ventabren.

L'avis de convocation à l'Assemblée générale des obligataires, qui sera publié ce jour au BALO (Bulletin des annonces légales obligatoires), contient l'ordre du jour, les projets de résolution et les principales modalités de participation et de vote à l'Assemblée générale des obligataires.

L'avis préalable à l'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires, qui sera également publié ce jour au BALO, contient l'ordre du jour, les projets de résolution et les principales modalités de participation et de vote à l'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires.

Ces avis pourront être consultés sur le site Internet de la Société (www.theolia.com). Leurs traductions anglaises seront disponibles ultérieurement.

Les autres documents et renseignements relatifs à ces Assemblées générales seront communiqués, mis en ligne et mis à disposition au siège social de THEOLIA dans les conditions légales et réglementaires.

THEOLIA rappelle que le plan de restructuration proposé repose sur les principales étapes suivantes :

- la modification de certains termes du contrat d'émission des OCEANES ;
- la réduction de la valeur nominale unitaire des actions de THEOLIA de 1,40 euro à 0,10 euro afin de permettre la réalisation de l'augmentation de capital visée ci-dessous ; et
- la réalisation d'une augmentation de capital d'environ 60 millions d'euros, dont le produit net sera destiné à financer le remboursement partiel anticipé de 7,266 euros par OCEANE.

Le plan de restructuration proposé a déjà reçu l'adhésion de Boussard & Gavaudan, principal obligataire de THEOLIA, détenant 33,35 % des OCEANES, et du Concert, premier actionnaire de THEOLIA, qui détient 15,93 % du capital.

L'augmentation de capital d'environ 60 millions d'euros sur laquelle repose le plan de restructuration est garantie à 100 % en raison d'un engagement de souscription à hauteur de 10 millions d'euros de la part du Concert et d'un engagement de garantie, assorti de conditions usuelles à ce type d'accord, à hauteur d'environ 50 millions d'euros de la part de Boussard & Gavaudan.

Les conditions définitives de l'augmentation de capital, notamment le prix d'émission et le nombre de titres à émettre, seront arrêtées après l'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires par le Conseil d'administration. L'augmentation de capital devrait être lancée courant novembre 2014.

À propos de THEOLIA

THEOLIA est un producteur indépendant d'électricité d'origine éolienne, présent sur l'ensemble de la chaîne de valeur du secteur éolien. Le Groupe développe, construit et exploite des parcs éoliens dans quatre pays : l'Allemagne, la France, le Maroc et l'Italie. Au total, le Groupe exploite 1 202 MW pour son propre compte et pour le compte de tiers.

CONTACT

Elodie Fiorini
Communication & Relations Investisseurs

Tél : +33 (0)4 42 906 596
elodie.fiorini@theolia.com

THEOLIA

Société anonyme à Conseil d'administration au capital de 90 855 760,80 €

Siège social : 75 rue Denis Papin - BP 80199 - 13795 Aix-en-Provence Cedex 3 - France

Tél : +33 (0)4 42 904 904 – Fax : +33 (0)4 42 904 905 - www.theolia.com

THEOLIA est cotée sur le compartiment C de NYSE Euronext Paris sous le code Mnemo : TEO